

Choisir son appareil de protection respiratoire



Vous êtes exposés à des produits chimiques ou des poussières, il est important de se protéger

Apprenez à mieux connaître les masques respiratoires

28 rue René Cassin - 51430 Bezannes
Tél. 03 26 77 59 20 - Fax. 03 26 07 61 30
contact@reimssantetravail.fr

TOUTE L'ACTU DE LA SANTÉ AU TRAVAIL EST SUR WWW.REIMSSANTETRAVAIL.FR



Quels sont les risques ?

Il existe trois types de risques pour les voies respiratoires :

Les **poussières** : des particules solides en suspension dans l'air.

Les **gaz** : des composés sous forme gazeuse à température ambiante et pression atmosphérique.

Le **manque d'oxygène ou anoxie** qui empêche la respiration de jouer son rôle (oxygénation du sang).

À l'inverse, la trop forte concentration en oxygène est toxique pour l'organisme.

Conséquences pour l'organisme

- **Intoxication chronique due à des expositions répétées sur de longues périodes** (concentrations faibles)
- **Intoxication aiguë due à une exposition de courte durée** (concentrations fortes)

Effets peuvent être multiples

- Irritation des voies respiratoires
- Allergies respiratoires
- Atteinte cardiaque
- Atteinte du système nerveux central : maux de tête, nausée, coma, « ébriété » ...
- Atteintes de certains organes, pouvant provoquer le cancer : poumon, vessie...

RECOMMANDATIONS

Durée d'utilisation courte (<1h30) pour les appareils à ventilation libre.

Durée supérieure : intérêt d'utiliser un dispositif à ventilation assistée ou isolant, limitant les efforts respiratoires et améliorant ainsi le confort du salarié.

Si activité physique intense : choisir un masque équipé d'une valve qui facilite l'expiration

En cas de risque cutané ou oculaire, un masque complet est recommandé (visière, cagoule, coiffe, casque) par rapport à un demi masque.

Exemples de masques



Demi-masques filtrants

Demi masques jetables type FFP, filtrants les particules solides ou liquides.

Efficacité des filtres :

- Filtre P1 : faible
- Filtre P2 : moyenne
- Filtre P3 : haute



Demi-masques

Les demi-masques réutilisables et les masques respiratoires complets utilisent des cartouches sur lesquelles le type de protection est indiqué par une bande de couleur (cf. ci-contre).



Masques complets



Exemples de coques et visières

NOTE

Ces masques respiratoires s'utilisent uniquement si la concentration en oxygène est supérieure à 19%. Les masques chirurgicaux n'offrent aucune protection contre les poussières ou les produits chimiques.

Code couleur des cartouches

Type	Couleur	Domaine d'utilisation
A	Marron	Gaz et vapeurs organiques (point ébullition > 65°C)
AX	Marron	Gaz et vapeurs organiques (point ébullition < 65°C)
B	Gris	Gaz et vapeurs inorganiques (sauf CO)
E	Jaune	Gaz et vapeurs acides
K	Vert	Ammoniac et composés organiques aminés
HgP3	Rouge + blanc	Vapeurs de mercure
NOP3	Bleu + blanc	Vapeurs nitreuses
SX	Violet	Vapeurs nitreuses
Reactor	Orange	Iode radioactive

La lettre P correspond aux filtres anti particules ou aérosols
 → La combinaison des différents filtres permet de se protéger d'une exposition simultanée à plusieurs polluants différents.

À retenir

- Masques jetables** : les jeter après utilisation
- Masques réutilisables** :
 - Nettoyer et désinfecter les masques réutilisables après chaque utilisation (en portant des gants)
 - Ranger les masques après utilisation dans un sac ou une boîte hermétique, puis dans un placard de rangement prévu à cet effet, car un filtre anti-gaz va se saturer par simple diffusion si on le laisse au poste de travail
 - La notice du fabricant doit comporter des indications à respecter pour le remplacement des filtres.
- **Se laver les mains** après le retrait du masque pour éviter une contamination par contact.
- **L'employeur** est tenu de **préserver la santé** de ses salariés en mettant en place les moyens de prévention, mais il y va de la **responsabilité du salarié** de respecter :
 - Les conditions d'utilisation des produits utilisés
 - Le port des protections individuelles fournies par l'employeur si la protection collective s'avère insuffisante

N'hésitez pas à parler à votre médecin traitant ou à vous diriger vers un professionnel de santé (médecin du travail, SPSTI).

Quelles précautions ?

La durée d'utilisation d'un filtre dépend de :

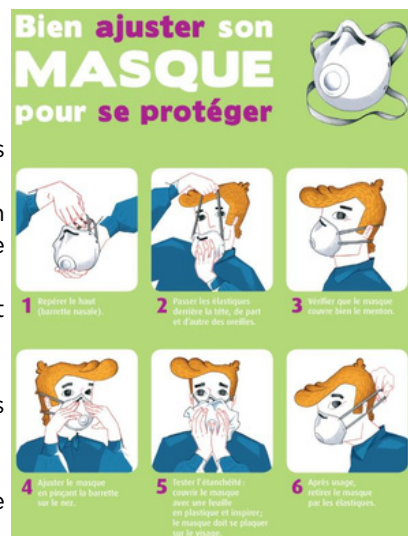
- sa capacité d'absorption ou de filtration
- de la concentration des contaminants
- du rythme respiratoire
- de l'humidité
- de la température
- et de l'hygiène...

Un renouvellement régulier dont la périodicité minimale est à définir en prenant en compte les points ci-dessus est nécessaire.

De nouveaux masques à cartouche avec indicateur visuel de saturation des cartouches anti-gaz existent.

ATTENTION :

Si l'étanchéité du masque est compromise, l'air peut s'infiltrer dans le masque, empêchant ainsi une protection parfaite (barbe même de deux jours, des favoris, des lunettes, des cicatrices ou des éruptions cutanées empêchent le rebord du masque de bien s'adapter au visage).



Pour aller plus loin :

www.inrs.fr (ED 6106, ED 6273, ED 98, logiciel Premedia)
<http://travail-emploi.gouv.fr/sante-autravail/metiers-et-activites/>

Ne pas jeter sur la voie publique